



Madrid, le 23 octobre 2017

**M. Jean-Michel CHASSAGNE et M. Bruno RIBARD,**  
Co-secrétaires du SNUipp-FSU Espagne

**M. Jean-Baptiste RIBET,** Secrétaire du SNES-FSU Espagne

à

**M. Jean-Yves Le Drian,** Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Objet : Visite au Lycée français de Madrid

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons ce courrier suite à votre visite au Lycée français de Madrid le 20 octobre dernier.

Même si nous sommes parfaitement conscients des contraintes liées à ce type de déplacement, nous tenions à vous faire part de notre profond regret de n'avoir pu nous entretenir même brièvement avec vous. L'incompréhension est d'autant plus grande que ni les personnels ni leurs représentants n'ont été prévenus de votre visite dans l'établissement. Nous vous rappelons que les enseignants résidents se sont massivement mobilisés le 10 octobre dernier pour dénoncer les mesures prises à l'encontre des agents de la fonction publique mais également pour défendre l'opérateur public AEFÉ, mis à mal par des mesures d'austérité budgétaire d'une ampleur inédite. Les personnels que nous représentons ont été particulièrement choqués qu'il ne vienne à l'esprit de personne que cela aurait pu mériter une attention, même rapide, de la part de notre Ministre de tutelle.

Ainsi, nous aurions pu vous exprimer nos plus vives inquiétudes concernant la coupe budgétaire de 33 millions d'euros dans la dotation de l'AEFE alors même que le réseau continue de croître et que l'Agence devra faire face à des charges supplémentaires, notamment pour répondre à l'engagement du candidat Macron à compenser la hausse de la CSG pour l'ensemble des agents de la fonction publique.

Nous avons certes entendu la communication consistant à dire que cet effort ne sera que ponctuel, qu'il ne s'agit que d'un « coup », mais nous craignons fort que celui-ci ne soit fatal à l'opérateur public, victime déjà de plusieurs autres mauvais « coups » antérieurs! Le désengagement budgétaire de l'État de son réseau d'enseignement français est déjà constant depuis plusieurs années et est arrivé à un niveau tel que c'est l'identité même de ce réseau qui pourra être remise en cause. Cette analyse est clairement détaillée et documentée dans le rapport de la Cours des comptes sur l'enseignement français à l'étranger d'octobre 2016 (p73 et suivantes). Si l'on se réfère toujours à ce rapport, il semble donc que le scénario choisi par l'actuel Gouvernement soit celui intitulé « *la diminution des crédits publics : le scénario de l'attrition du réseau* » qui conclut que dans ce cas « *la coopération éducative, et notamment le label FrancEducation, prendrait le relais de l'enseignement français à l'étranger* ».

Les premières annonces consécutives à cette coupe montrent bien que la portée du « coup » aura des conséquences sur plusieurs années !

Nous venons d'apprendre la **suppression de 512 supports de détachés sur 3 ans** (au budget 2018 : suppression de 80 postes d'expatriés et de 100 postes de résidents, en 2019 et 2020: suppression de 66 postes d'expatriés et de 100 postes de résidents, chaque année) : ce ne sont pas quelques dizaines de postes mais **presque 10 % du nombre de détachés !** Alors que la politique de redéploiement menée par l'Agence et le nombre toujours croissant de titulaires employés sur des contrats de droit local montrent bien l'insuffisance du nombre de supports pour répondre à l'exigence de notre réseau. Par ailleurs la poursuite annoncée de cette politique de redéploiement implique que la baisse sera bien supérieure à 10 % dans les établissements les mieux dotés du réseau.

La seconde mesure annoncée consiste à **faire passer la contribution (assise sur la masse globale des frais de scolarité) pour les EGD et conventionnés de 6 à 9 % en 2018 puis 7,5 en 2019**, avec un éventuel retour à 6% en 2020. Cette décision aura, bien entendu, une répercussion directe sur les frais d'écolage, sur les conditions d'enseignement ainsi que sur la mise en œuvre des nombreuses actions pédagogiques participant à l'excellence et au rayonnement de notre réseau. Nous pouvons également craindre que des demandes de

déconventionnement surgissent rapidement notamment pour les établissements de la MLF.

Pour finir, nous tenons à vous faire part de la détermination et de la mobilisation de l'ensemble des personnels face à ces profondes remises en cause du fonctionnement de l'opérateur public AEFÉ.

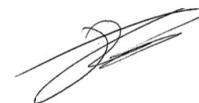
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.



Jean Michel Chassagne



Bruno Ribard



Jean-Baptiste Ribet

Copie à

**M. Jean-Baptiste Lemoyne**, secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

**Mme Samantha CAZEBONNE**, députée de la 5<sup>e</sup> circonscription des français établis hors de France

**M. Christophe BOUCHARD**, Directeur de l'AEFE

**M. Nicolas KASSIANIDES**, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle près l'Ambassade de France en Espagne

**Secteurs Hors de France du SNES-FSU et SNUipp-FSU** (pour transmission aux secrétaires généraux de chaque organisation ainsi qu'au cabinet ministériel)